Pourquoi le compost est-il si riche en matières fertilisantes?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

b) Par les cotisations des membres fixées, en sus du prix de l'abonnement au *Bulletin*, à un franc pour les membres actifs et à deux francs pour les membres passifs.

c) Par les dons et legs.

d) Par le bénéfice de la publication du *Bulletin pédagogique.*

9. Drapeau de la Société

Art. 20 — Le drapeau est déposée au Musée pédagogique. Il sera arboré :

a) Aux réunions cantonales.

b) Aux fêtes religieuses ou patriotiques pour lesquelles la Société a reçu une invitation.

c) Aux funérailles des membres de la société.

10. Dispositions finales

Art. 21. — Le Comité favorisera la formation d'organisations dans le cadre de l'arrondissement scolaire, organisations qui serviront de liaison entre les membres de la Société et l'organisation centrale.

Art. 22. — Les présents statuts entrent en vigueur dès leur adoption par l'Assemblée générale. Ils peuvent être revisés en tout temps, à la demande de la majorité des membres.

Art. 23. — Les cas non prévus par les présents statuts seront tranchés par le Comité sous réserve d'appel à l'Assemblée.

Les présents statuts ont été adoptés en Assemblée générale, à Belfaux, le 3 juillet 1919.

Au nom de la Société fribourgeoise d'Education

Le Secrétaire: F. Delabays.

Le Président: Risse.

Pourquoi le compost est-il si riche en matières fertilisantes ?

Des recherches ont prouvé que le compost provenant de petits jardins d'amateurs a souvent une teneur en humus et en substances nutritives plus élevée que celle du fumier de ferme. Comment donc peut-on obtenir un terreau aussi riche en matières fertilisantes ? Il suffit pour cela de composter tous les détritus du jardin tels que fanes de haricots et de pois, feuilles de tous genres, même la mauvaise herbe (qu'il faut couper avant qu'elle ne porte graine) en utilisant un cadre mobile. On aura soin, toutefois, d'arroser tout d'abord les déchets secs après avoir rempli le cadre et de saupoudrer chaque couche (d'environ 10 cm. d'épaisseur) de Compost Lonza. De la sorte les détritus peuvent être transformés rapidement en un excellent compost sans pertes de matières fertilisantes. Si le fumier est moins riche en substances nutritives que le compost ainsi préparé, c'est parce qu'une partie des matières végétales ont été prélevées par l'animal au cours de la digestion. Il est donc vraiment avantageux de préparer le plus possible de compost dans chaque jardin.